



Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre Le Cancer

Association régie par la Loi 1901

101 rue de Tolbiac

75654 PARIS Cedex 13

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Cannet, le 07 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

PATRICK AUMERAS

EXCO CA AUDIT



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



Téléphone :



Bilan



Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amort.	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017	Ecart N / N-1 €	Ecart %
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement	99 672	99 672				
Concession, brevets et droits similaires	414 683	403 236	11 446	15 587	-4 141	-26,57 %
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes s/ immobilisations incorporelles						
TOTAL immobilisations incorporelles :	514 355	502 909	11 446	15 587	-4 141	-26,57 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	3 503 605	2 889 994	613 611	692 133	-78 523	-11,35 %
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Autres immobilisations corporelles	1 077 189	943 876	133 312	198 482	-65 169	-32,83 %
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL immobilisations corporelles :	4 580 794	3 833 870	746 923	890 615	-143 692	-16,13 %
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	26 000		26 000	26 000		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	45 218		45 218	44 618	600	1,34 %
TOTAL immobilisations financières :	71 218		71 218	70 618	600	0,85 %
ACTIF IMMOBILISÉ	5 166 367	4 336 779	829 588	976 820	-147 233	-15,07 %
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et approvisionnement						
Stocks d'en-cours de production de biens						
Stocks d'en-cours production de services						
Stocks produits intermédiaires et finis						
Stocks de marchandises						
TOTAL stocks et en-cours :						
CRÉANCES						
Avances, acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés	1 413 633	6 063	1 407 570	2 721 753	-1 314 183	-48,28 %
Autres créances	822 377		822 377	672 640	149 736	22,26 %
Capital souscrit et appelé, non versé						
TOTAL créances :	2 236 010	6 063	2 229 947	3 394 393	-1 164 446	-34,30 %
DISPONIBILITÉS ET DIVERS						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	3 019 604		3 019 604	2 580 529	439 075	17,01 %
Charges constatées d'avance	152 438		152 438	130 251	22 188	17,03 %
TOTAL disponibilités et divers :	3 172 042		3 172 042	2 710 780	461 262	17,02 %
ACTIF CIRCULANT	5 408 051	6 063	5 401 988	6 105 173	-703 184	-11,52 %
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes remboursement des obligations						
Écarts de conversion actif						
TOTAL GÉNÉRAL	10 574 418	4 342 842	6 231 576	7 081 993	-850 417	-12,01 %



Bilan Passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017	Ecart N / N-1	%
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel dont versé	46 445	46 445		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles	60 700	60 700		
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 723 764	3 707 108	16 655	0,45 %
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	309 247	16 655	292 592	
TOTAL situation nette :	4 140 156	3 830 909	309 247	8,07 %
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
FONDS ASSOCIATIFS	4 140 156	3 830 909	309 247	8,07 %

Provisions pour risques				
Provisions pour charges	30 404	248 965	-218 561	-87,79 %
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 404	248 965	-218 561	-87,79 %

Fonds dédiés autres ressources				
FONDS DEDIES				

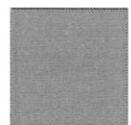
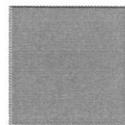
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 225 880	8 866	1 217 014	
TOTAL dettes financières :	1 225 880	8 866	1 217 014	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 904	156 980	120 924	77,03 %
Dettes fiscales et sociales	271 609	2 554 069	-2 282 459	-89,37 %
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	61 664	82 205	-20 541	-24,99 %
TOTAL dettes diverses :	611 177	2 793 253	-2 182 077	-78,12 %
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	223 960	200 000	23 960	11,98 %
DETTES	2 061 017	3 002 120	-941 103	-31,35 %

Ecarts de conversion passif				
-----------------------------	--	--	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	6 231 576	7 081 993	-850 417	-12,01 %
----------------------	------------------	------------------	-----------------	-----------------



Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017	Ecart N / N-1 €	Ecart N / N-1 %
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 300		10 300	708 283	-697 983	-98,55 %
Chiffres d'affaires nets	10 300		10 300	708 283	-697 983	-98,55 %

Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			18 200	168 341	-150 141	-89,19 %
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			7 675 912	13 711 916	-6 036 004	-44,02 %
Autres produits			1 535 781	1 379 741	156 040	11,31 %
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 240 193	15 968 280	-6 728 088	-42,13 %
CHARGES EXTERNES						
Achats de marchandises [et droits de douane]						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]						
Autres achats et charges externes			1 869 620	2 191 717	-322 097	-14,70 %
TOTAL charges externes :			1 869 620	2 191 717	-322 097	-14,70 %
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			641 587	1 184 285	-542 698	-45,82 %
CHARGES DE PERSONNEL						
Salaires et traitements			4 486 473	8 718 093	-4 231 619	-48,54 %
Charges sociales			1 955 809	3 633 751	-1 677 943	-46,18 %
TOTAL charges de personnel :			6 442 282	12 351 844	-5 909 562	-47,84 %
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			199 057	182 117	16 941	9,30 %
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 440	586	3 854	657,68 %
Dotations aux provisions pour risques et charges			12 603	169 708	-157 105	-92,57 %
TOTAL dotations d'exploitation :			216 100	352 411	-136 311	-38,68 %
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			261 441	393 027	-131 586	-33,48 %
CHARGES D'EXPLOITATION			9 431 030	16 473 284	-7 042 254	-42,75 %

RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(190 837)	(505 003)	314 166	-62,21 %
--------------------------------	--	--	------------------	------------------	----------------	-----------------



Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017	Ecart N / N-1 €	Ecart N / N-1 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(190 837)	(505 003)	314 166	-62,21 %

Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		8 441	-8 441	-100,00 %
Reprises sur provisions et transferts de charges		32 220	-32 220	-100,00 %
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		40 662	-40 662	-100,00 %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		25 920	-25 920	-100,00 %
		25 920	-25 920	-100,00 %
RÉSULTAT FINANCIER		14 742	-14 742	-100,00 %

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(190 837)	(490 262)	299 424	-61,07 %
--------------------------------------	------------------	------------------	----------------	-----------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	501 388	236 368	265 020	112,12 %
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		349 100	-349 100	-100,00 %
	501 388	585 468	-84 080	-14,36 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	219	77 023	-76 804	-99,72 %
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	219	77 023	-76 804	-99,72 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	501 169	508 445	-7 276	-1,43 %

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices	1 085	1 528	-443	-28,99 %

TOTAL DES PRODUITS	9 741 581	16 594 410	-6 852 830	-41,30 %
TOTAL DES CHARGES	9 432 334	16 577 755	-7 145 421	-43,10 %

BÉNÉFICE OU PERTE	309 247	16 655	292 592	
--------------------------	----------------	---------------	----------------	--



ASSOCIATION FNCLCC

Annexe aux comptes de l'exercice clos au 31.12.2018
Montants exprimés en EUR

ASSOCIATION FNCLCC
101 rue de Tolbiac - 75 954 Paris 13ème Cedex
Ce document contient 14 pages



Table des matières

1	Faits caractéristiques	4
1.1	Evènements principaux	4
1.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	4
1.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	4
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
2.1	Provision pour indemnités de départ à la retraite	5
3	Informations relatives au bilan	7
3.1	Actif	7
3.1.1	Tableau des immobilisations	7
3.1.2	Tableau des amortissements et dépréciations	7
3.1.3	Durées d'amortissement	8
3.1.4	Immobilisations incorporelles	8
3.1.5	Immobilisations corporelles	8
3.1.6	Immobilisations financières	9
3.1.7	Provisions pour dépréciations des immobilisation financières	9
3.1.8	Créances	10
3.1.9	Disponibilités et VMP	11
3.2	Passif	12
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	12
3.2.2	Provisions pour risques et charges	12
3.2.3	Fonds dédiés	13
3.2.4	Dettes	13
4	Informations relatives au compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	14
4.2	Cotisations	14
4.3	Transfert de charges	14
4.4	Résultat exceptionnel	14



5	Engagements et opérations non inscrites au bilan	16
5.1	Legs et donations	16
6	Autres informations diverses	17
6.1	ETP moyens	17
6.2	Valorisation des contributions volontaires	17
6.3	Honoraires des commissaires aux comptes	17



1. Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1. Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2018 a été marquée les évènements suivants :

- Transfert de la quasi-totalité des salariés Unicancer payés par la F.N.C.L.C.C vers le G.C.S Unicancer depuis le 1er juin 2018.
- Reconnaissance de l'UES (Unité Economique et Sociale) avec le GCS UNICANCER suite au transfert des salariés de la FNCLCC et aux élections professionnels de décembre 2018.
- Changement de directeurs financiers en cours d'année 2018 (2 DAF consécutifs avant l'arrivée de Mr AUBRY en novembre 2018).

1.1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est à signaler.



2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.1. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'association a opté pour l'application de la méthode préférentielle des engagements de retraite. Le montant global des engagements de retraite au 31.12.2018 s'élève à 12 602€ contre 118 965 € au 31.12.2017.

Les modalités de calcul de la provision IDR sont les suivantes :

- Taux de charge retenu : 66 % pour les Cadres et Non cadres (66% en 2016)
- Table de survie utilisée : INSEE TD-TV 12-14
- Age de départ à la retraite :

L'âge de départ à la retraite est de 62 ans.

- Nombre de mois de salaires acquis :
 - De 0 à 5 ans d'ancienneté : 0 mois
 - De 5 à 10 ans d'ancienneté : 1 mois
 - De 10 à 15 ans d'ancienneté : 2 mois
 - De 15 à 20 ans d'ancienneté : 4 mois
 - De 20 à 59 ans d'ancienneté : 6 mois
- Taux de rotation : Le taux est apprécié en fonction de l'âge et de l'ancienneté du salarié sur la base des données réelles constatées.
- Taux d'actualisation : Le taux retenu est de 0,63 % (0.63% en 2016)
- Taux de revalorisation : Le taux de revalorisation retenu est de 0,5%

L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire pour l'ensemble des salariés.



3. Informations relatives au bilan

3.1. Actif

3.1.1. Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 31.12.2017	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.12.2018
Immobilisations incorporelles	545 319	29 840	60 804	514 355
Immobilisations corporelles	4 624 623	21 384	65 214	4 580 794
Immobilisations financières	70 618	2 760	2 160	71 218
Total	5 240 560	53 984	128 178	5 166 347

3.1.2. Tableau des amortissements

Rubriques	Montant des amortissements cumulés au 31.12.17	Dotations	Reprises	Montant des amortissements cumulés au 31.12.18
Immobilisations incorporelles	529 732	33 981	60 804	502 909
Immobilisations corporelles	3 734 008	165 076	65 214	3 833 870
Total	4 263 740	199 057	126 018	4 336 779



3.1.3. Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	1 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Constructions – Gros Œuvre	Linéaire	50 ans
Constructions - Façade	Linéaire	25 ans
Constructions - Chauffage	Linéaire	25 ans
Constructions - Electricité	Linéaire	15 ans
Constructions – Plomberie	Linéaire	15 ans
Agencement des constructions	Linéaire	15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

3.1.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.6. Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



3.1.7. Provisions pour dépréciations des immobilisations financières

	Montant au 31.12.17	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.18
Provisions immobilisations financières	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

3.1.8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
- Créances rattachées à des participations			
- Autres Créances	45 218		45 218
Créances de l'actif circulant :			
- Créances clients et comptes rattachés	1 413 633	1 407 570	6 063
- Groupe et associés	716 424	716 424	
- Autres Créances	105 953	105 953	
Charges constatées d'avance	152 438	152 438	
Total	2 433 666	2 382 385	51 281



Provisions pour dépréciations des créances

	Montant au 31.12.17	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.18
Provisions dépréciations des créances	1 623	4 440	0	6 063
Total	1 623	4 440	0	6 063

3.1.9. Disponibilités et VMP

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO.



3.2. Passif

3.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

	31.12.17	Augmentation	Diminution	31.12.18
Legs Besse	46 445			46 445
Réserves légale et réserves statutaires	60 700			60 700
Réserve pour projet associatif	2 743 287	16 655		2 759 942
Réserve dédiée à la recherche	354 026			354 026
Autres réserves	609 796			609 796
Résultat	16 655	309 247	16 655	309 247
Total	3 830 909	325 902	16 655	4 140 156

La réserve pour projet associatif est portée à 2 759 942 € soit une augmentation de 16 655 € qui correspond au résultat bénéficiaire de l'année 2017.

3.2.2. Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au 31.12.17	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.18
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	248 965	0	218 561	30 404
Total	248 965	0	218 561	30 404

La clôture des procédures pour provisions litiges sociaux au cours de l'exercice 2018 a généré une reprise totale des provisions.

Les reprises sont constituées de la reprise de la provision de l'EFEC de 130 000€ et par le transfert de provisions d'indemnités de retraite vers le GCS UNICANCER pour 88 561 €.



3.2.3. Fonds dédiés / Produits constatés d'avances

Tableau de suivi des fonds dédiés sur dons manuels affectés

Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Montant à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Projet «Fondation L'Oréal - Socio-esthétique dans les CLCC) »	200 000	200 000	156 040	180 000	223 960
Total	200 000	200 000	156 040	180 000	223 960

3.2.4. Dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	277 904	277 904	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	
Dettes fiscales et sociales	271 609	271 609	
Groupe et associés	1 225 880	1 225 880	
Autres dettes	61 664	61 664	
Produit constatés d'avance	223 960	223 960	
Total	2 061 017	2 061 017	



4. Informations relatives au compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Prestations sur Formation (centre de formation EFEC)	10 300
Autres produits d'activités annexes	0
Total	10 300

4.2. Cotisations

Les cotisations versées par les CLCC pour 2018 s'élèvent à 1 379 741 € (autres produits d'exploitation).

4.3. Transfert de charges

Les opérations comptabilisées en transfert de charges correspondent principalement aux mises à disposition de personnels et aux charges de structure imputées au GCS Unicancer au titre de l'année 2018.

4.4. Résultat exceptionnel

	Reprise provision	Produit	Charge	Solde au 31.12.18
Legs et assurance vie		465 504		465 504
Solde litiges sociaux				
Reprise fonds dédiés l'Oréal				
Produits et charges sur exercice antérieur		19 932	219	19 713
Divers		15 952		15 952
Total		501 388	219	501 169



5. Engagements et opérations non inscrites au bilan

Aucun élément à signaler.

6. Autres informations diverses

6.1. ETP moyens

ETP UNICANCER moyens sur l'année 2018 (FNCLCC+GCS)	Personnel salarié
Cadres	104.30
Agents de maîtrise et Techniciens	56.57
Employés	21.77
Stagiaires	8.49
Total	191.13

A noter :

Les personnels payés par la FNCLCC concernant des activités du GCS UNICANCER étaient jusqu'au 31 mai 2018 refacturés. Depuis le 1^{er} juin 2018, ces salariés directement payés par le GCS UNICANCER.

Cependant, l'effectif moyen retenu dans le tableau ci-dessus comprend l'ensemble des effectifs d'UNICANCER (FNCLCC + GCS) sur la totalité de 2018 pour être comparable à l'année précédente (rappel 2017 : 177,69 ETP en moyenne sur l'année).

Les effectifs moyens uniquement des personnels rattachés à la FNCLCC sur 2018 et qui serviront de base de comparaison l'année prochaine sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Effectif FNCLCC moyen sur l'année 2018	Personnel salarié
Cadres	5.10
Agents de maîtrise et Techniciens	56.57
Employés	3.35
Stagiaires	1.00
Total	11.07



6.2. Valorisation des contributions volontaires

La FNCLCC bénéficie de contributions volontaires, notamment la mise à disposition de personnes (sur temps réduits) par des entités tierces. Il s'agit à titre principal, d'intervenants issus du réseau des Centres de Lutte Contre le Cancer.

En l'état actuel de l'organisation de la FNCLCC et de ses différents membres, il est difficile de fournir des renseignements quantitatifs fiables. Les difficultés rencontrées sont issues de la multiplicité des contributions, généralement pour des montants faibles et de l'absence de recensement systématique et permanent. De ce fait, aucune information n'est fournie dans la présente annexe.

6.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 14 800 € pour l'exercice 2018 dont 14 000€ liés contrôle légal des comptes et 800 € liés au SACC (services autres que la certification des comptes).

